

plan de
paysage[s]

aire métropolitaine bordelaise

TOME

3.1

*Les paysages
de la forêt*
portraits de territoire

Sysdau

ScpA de l'aire
métropolitaine
borlaise

• 2020 •

Avec le soutien de :



Ministère de la transition écologique
dans le cadre de l'appel à projet « plan de paysage »



Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
dans le cadre du Pacte Métropolitain d'innovation entre l'État et Bordeaux Métropole 2017 - 2019 et du contrat de coopération métropolitaine avec le Sysdau



Département de la Gironde
dans le cadre de la politique « aide à la valorisation des paysages »



Région Nouvelle Aquitaine
dans le cadre du projet VitiREV sur le projet « lisières viticoles et développement durable »



DREAL Nouvelle Aquitaine
dans le cadre de l'appel à projet 2019 « mesure 2.2 du PRSE Nouvelle-Aquitaine » sur le projet « lisières viticoles, santé et urbanisme »

En partenariat avec :

Partenaires professionnels



Partenaires universitaires



Expertises professionnelles



F.G.I.E.

CATHERINE FRUCHART

CÉDRIC LAVIGNE



Les paysages de la forêt portraits de territoire

Le plan de paysage[s] est conçu comme une collection en plusieurs tomes, afin de s'adapter à la diversité des paysages de l'aire métropolitaine bordelaise et d'apporter une réponse la plus juste possible aux enjeux spécifiques de chaque territoire. Les « portraits de territoires », déclinés en quatre tomes, constituent le diagnostic paysager du Plan de Paysage[s]. Il est structuré autour du découpage du territoire en unités agro-paysagères. La description de chaque unité permet de connaître les caractéristiques paysagères du territoire, ses dynamiques structurantes ainsi que ses évolutions.



Introduction



Forêt de pins adultes - Cestas

Le pin maritime, essence autochtone présente sur le territoire depuis plus de 10 000 ans, est adapté aux sols les plus pauvres et les plus acides. Il a contribué à l'assainissement du plateau marécageux au XIX^e siècle. Aujourd'hui, les landes girondines sont un vaste milieu semi-naturel de forêts plantées, de sous-bois et de landes, qui offre ainsi **une grande diversité de paysages forestiers** : l'âge variable des peuplements forestiers induit une variété de situations, depuis la coupe rase, qui ouvre de grandes clairières, jusqu'au peuplement adulte où le regard circule entre les troncs, en passant par les jeunes peuplements très opaques. L'accompagnement végétal en sous-étage diffère également selon le taux d'humidité du sol et génère des ambiances bien distinctes. L'eau, plus ou moins présente, et sous différentes formes, apporte un enrichissement floristique et faunistique. Les clairières agricoles enfin ouvrent ponctuellement les horizons. La **grande échelle** semble être le dénominateur commun de ce territoire forestier. C'est en effet une condition de la productivité des parcelles, elle est aussi essentielle pour permettre à ses ambiances si particulières de s'exprimer.

En bref

Les objectifs principaux

La charte des paysages sera conçue comme une collection en plusieurs tomes, afin de s'adapter à la diversité des paysages de l'agglomération bordelaise et d'apporter une réponse la plus juste possible aux enjeux spécifiques de chaque territoire. Ces cinq tomes se déclineront de la manière suivante :

- × **Les paysages de l'eau** : les paysages de marais autour des fleuves, de l'estuaire et des grands affluents
- × **les paysages de la vigne** : les croupes viticoles du Médoc aux Graves et de l'Entre-deux-Mers
- × **les paysages de la forêt** : sylviculture et milieux humides associés
- × **la mosaïque des paysages de l'Entre-Deux-Mers** : la diversité des paysages des vallons boisés ou prairiaux aux collines viticoles
- × **les sites de projet nature ou agricole** : une bourse au projet pour faciliter la mise en réseau des acteurs et mettre en œuvre des parcs agro-éco-urbains.



Clairière agricole - Cestas

Une grande continuité terrestre entre Landes et Médoc

Identifié comme l'un des derniers espaces peu fragmentés en France et comme réservoir de biodiversité, sa valeur écologique s'appréhende non pas à l'échelle de la parcelle, mais à l'échelle du massif. En effet, malgré leur caractère intensif, les pratiques sylvicoles sont caractérisées aujourd'hui par des cycles de 40 à 50 ans qui voient se succéder landes, jeunes peuplements et boisements, et sont compatibles avec le maintien d'espaces landicoles sous couvert sylvicole. De plus, l'aménagement et l'entretien du réseau dense de pare-feux et de pistes forestières à des fins de lutte contre le risque incendie permet le maintien de milieux prairiaux et herbacés. Fragmenté par les infrastructures routières, l'intégrité du massif semble aujourd'hui menacée après les deux tempêtes de 1999 et 2009. Des interrogations émergent quant à son évolution à long terme.

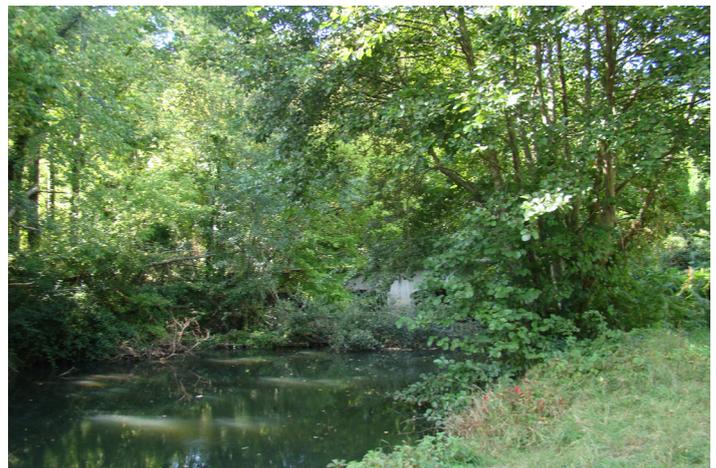
Des paysages relictuels

La végétation originelle des Landes a été conservée dans les zones trop humides ou trop accidentées pour être exploitées par l'élevage autrefois et par la sylviculture aujourd'hui. On la retrouve donc le long des ruisseaux et dans les zones très humides de l'interfluve.

- × Le réseau hydrographique est souligné par des **forêts galeries** le long des cours d'eau. Alors qu'elles étaient très investies au siècle dernier (pâturages, moulins ...), elles sont délaissées sur le plan économique aujourd'hui et étonnent de par leur caractère sauvage. Elles abritent les cortèges floristiques initiaux, liés aux chênes atlantiques.
- × **Les lagunes**, de quelques dizaines de mètres de diamètre, sont exclusivement alimentées par l'eau de la nappe phréatique. Leur niveau suit donc les variations de celle-ci. Leurs formations végétales ont longtemps été entretenues

par les troupeaux qui empêchaient la végétation ligneuse de se développer. Les lagunes ont vraisemblablement commencé à disparaître au XIX^e siècle avec les grands travaux d'assainissement du plateau landais qui ont provoqué un abaissement de la nappe phréatique. Il en resterait aujourd'hui environ 20 %.

- × La Molinie est l'espèce la plus caractéristique des **landes humides**. Sa particularité est de tolérer de grandes variations du niveau de la nappe. Le débroussaillage mécanique des pinèdes la favorise, car il divise ses touffes et contribue ainsi à densifier son recouvrement. Il est en revanche peu favorable à lande à bruyère. Liée au pâturage, on retrouvait cette dernière autrefois couramment dans les zones humides. Aujourd'hui, elle est localisée dans des zones marginales et dans les terrains militaires où la végétation est maintenue rase.



Jalle - St-Médard-en-Jalles

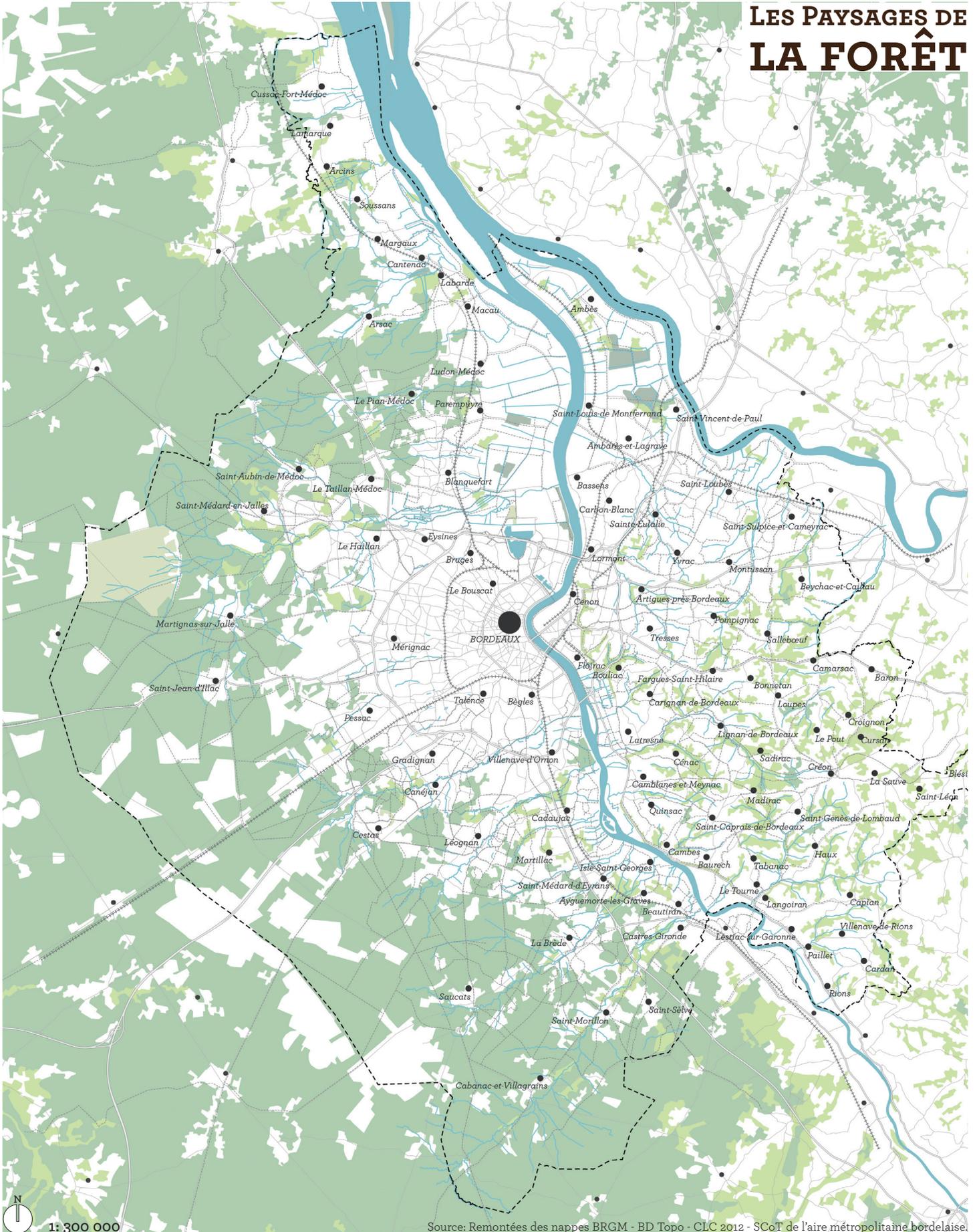
Deux géographies de bourg

A proximité de l'agglomération, les espaces entre les bourgs se construisent le long de « lignes de vie » que représentent **les voies de communication**. Les bourgs anciens s'étirent par extensions successives jusqu'aux confins des limites communales. Le bourg voisin suivant la même logique, des villages, initialement éloignés du tissu aggloméré, se retrouvent aujourd'hui dans le continuum urbain.

Plus à l'ouest les villages situés dans des **clairières forestières** se sont développés en s'étendant de manière plus concentrique autour de leur noyau. L'urbanisation le long des routes, et notamment en direction de l'agglomération ou des grandes infrastructures tend également à s'étendre pour former un linéaire urbanisé qui s'épaissira dans un second temps.



LES PAYSAGES DE LA FORÊT



Source: Remontées des nappes BRGM - BD Topo - CLC 2012 - SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise.

Légende

- Bordeaux, centre villes et centre bourgs
- Autoroutes
- Routes
- ++++ Chemins de fer
- Périmètre Sysdau
- Cours d'eau principaux
- Cours d'eau secondaires
- Lagunes
- Forêt sylvoicole de pins maritimes
- Bruyères et terrains non cultivées
- Palus et marais
- Boisements de feuillus



Portraits de territoires

Les unités agro-paysagères





Les paysages humides du Médoc

-  La forêt-galerie de la Jalle de Castelnau
-  Le système de la Jalle de Ludon-Médoc
-  La Jalle de Blanquefort

Les coteaux médocains de Soussan à Cantenac

-  La forêt mixte d'Arsac

Les coteaux du périurbain métropolitain

-  La forêt habitée du Pian-Médoc à Saint-Médard-en-Jalle

Les coteaux de Graves

-  Les Graves forestières
-  La forêt sylvicole de Saint-Hélène

La forêt de Arsac à Saint-Jean-d'Ilac

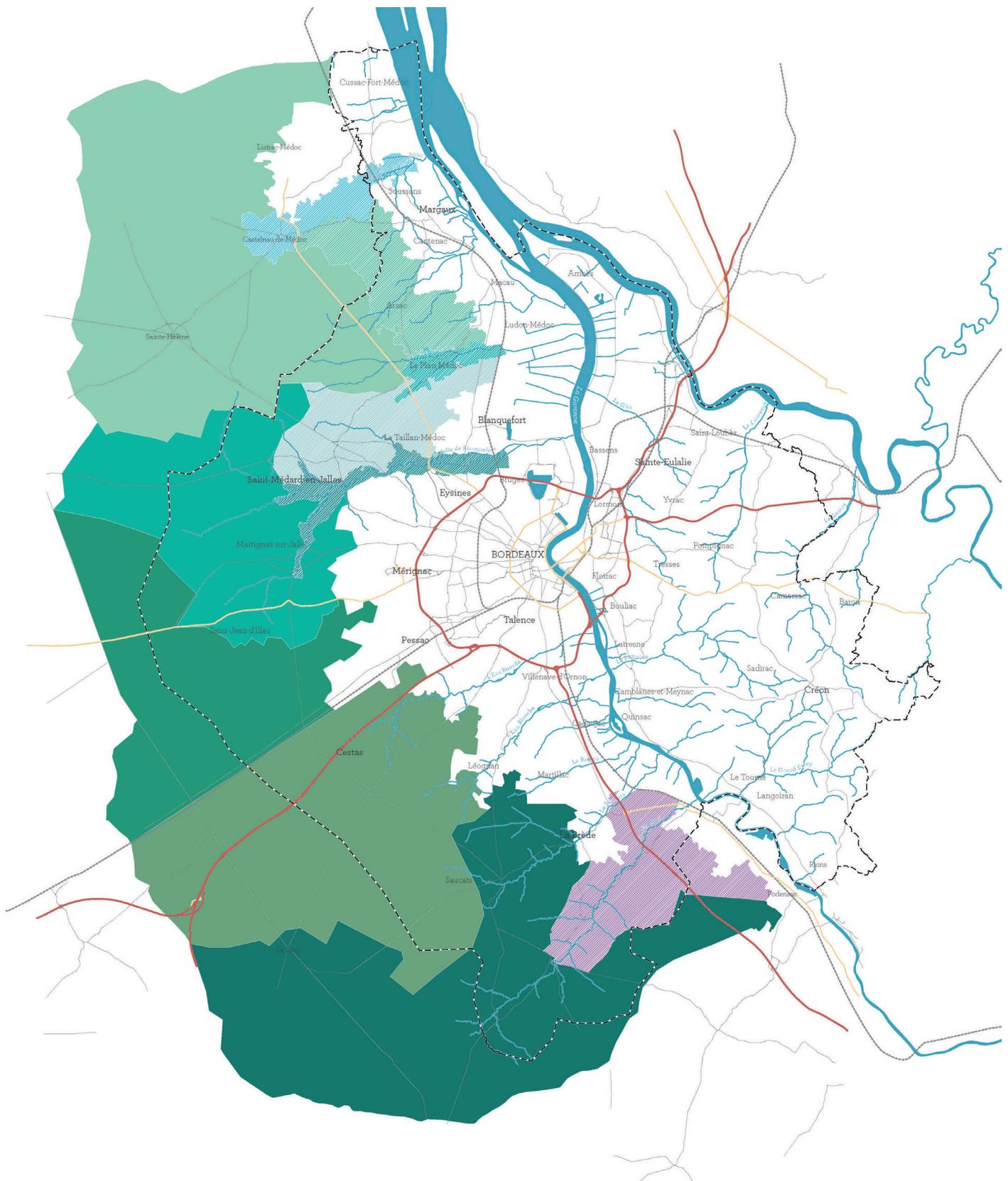
-  La forêt humide sur la Jalle
-  Les clairières agricoles de Saint-Jean-d'Ilac

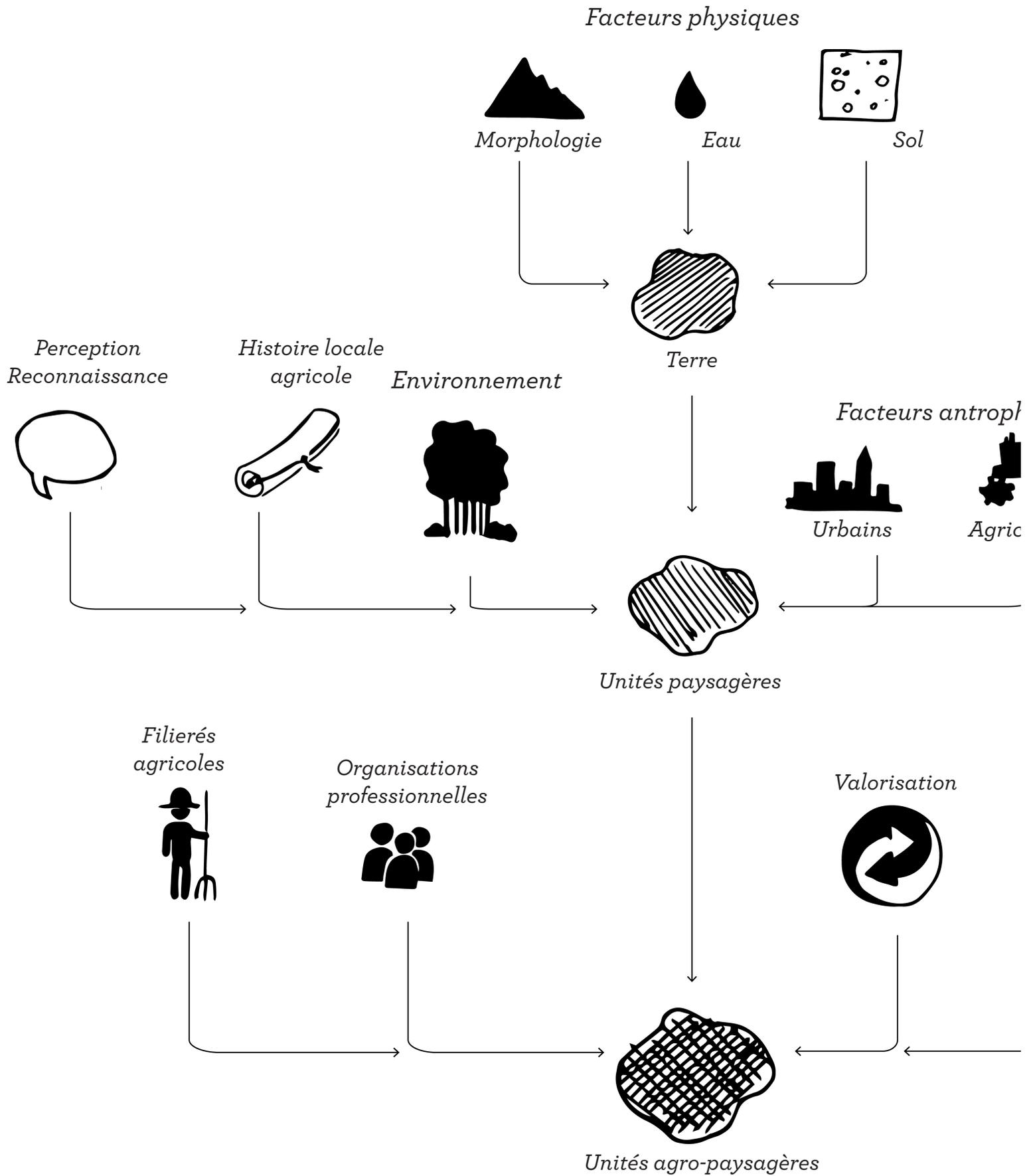
La forêt de Cestas à Cabanac-et-Villagrains

-  Les grandes cultures de Cestas
-  La forêt « changeante » de Cabanac



Les unités agro-paysagères forestières







Méthodologie

L'aire métropolitaine bordelaise se compose d'une variété de paysages distincts marqués par des typologies agricoles différentes.

La diversification de ces paysages s'est faite par l'interaction de plusieurs facteurs.

Les premiers sont des facteurs physiques : la morphologie, le réseau hydrographique, la composition du sol.

A ces facteurs, il faut associer les activités des êtres vivants : l'homme avec les activités urbaines et agricoles, la nature avec les relations végétales et animales.

Le territoire devient paysage quand la « façon de vivre ce territoire » interagit avec ce système complexe.

C'est cela qui permet d'associer cette articulation technique à des concepts plus familiers : le paysage devient « chez nous ».

Par rapport à ces considérations, le découpage proposé dans ces portraits de territoires ne décline pas la méthode classique des « unités paysagères » mais s'articule selon des « régions territoriales » qui permettent une identification visuelle et sensitive.

Sont définies « unités agro-paysagère de l'eau » des zones dans lesquelles les caractéristiques interagissent de façon plus ou moins différentes. Les périmètres entre les unités sont approximatifs parce que dans la réalité, il n'existe pas de frontières nettes entre les paysages mais des passages « graduables ».

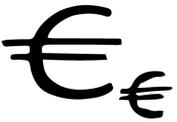
Sont définis trois grandes unités de l'eau : celle du Médoc, celle des Graves et celle de l'Entre-deux-Mers. Des sous-unités sont identifiées selon l'interaction entre les fleuves majeurs, le réseau hydrographique secondaire et les plaines inondables.

iques



oles

Développement économique

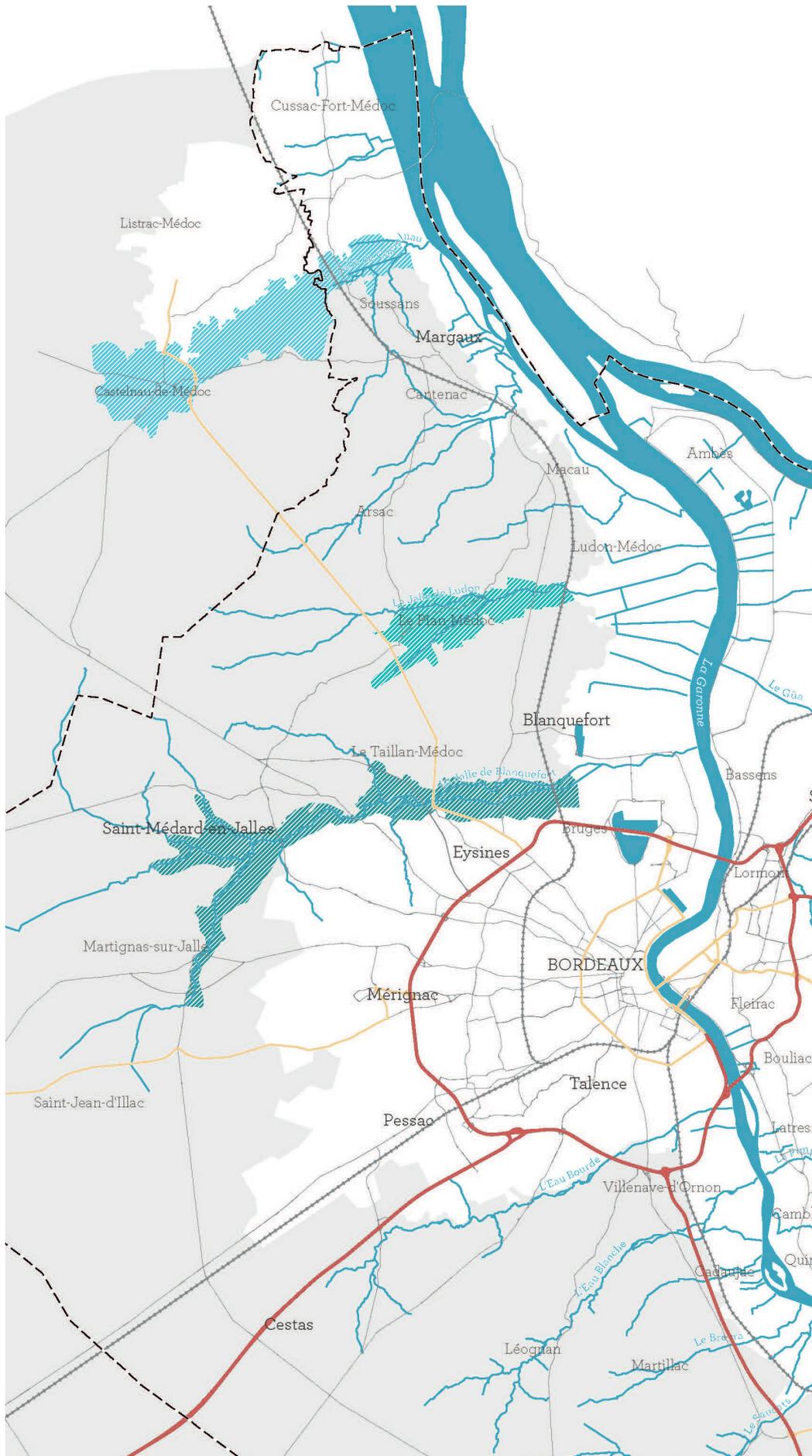


Gestion environnementale



Les forêts des fils de l'eau

Communes



- Arcins
- Blanquefort
- Bruges
- Cantenac
- Castelnau-de-Médoc*
- Cussac-Fort-Médoc
- Eysines
- Lamarque
- Le Haillan
- Le Pian-Médoc
- Le Taillan-Médoc
- Ludon-Médoc
- Macau
- Margaux
- Martignas-sur-Jalle
- Parempuyre
- Saint-Médard-en-Jalles
- Soussans

* commune hors SCoT

Cours d'eau

- l'Estey du Houguey
- la Garonne
- la Jalle de Canteret
- la Jalle de Castelnau
- la Jalle du Cartillon
- la Jalle d'Eysines
- la Jalle de Ludon
- la Jalle de Tiquetorte
- la Laurina
- la Maqueline
- le Ruisseau de l'Artigue

Les paysages humides du Médoc

-  La forêt-galerie de la Jalle de Castelnau
-  Le système de la Jalle de Ludon-Médoc
-  La Jalle de Blanquefort



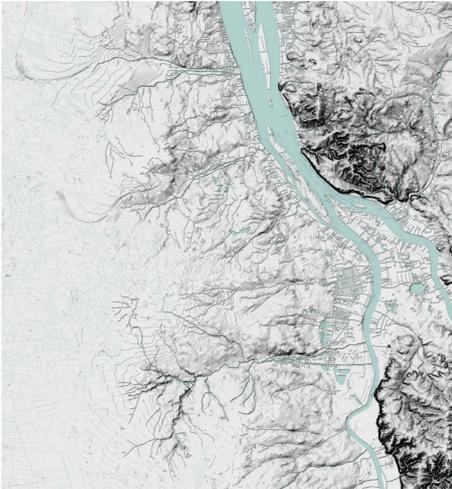
Qualités physiques

A l'exception des petites vallées des cours d'eau affluents de la Garonne, cette unité est caractérisée par un relief en pente douce, particulièrement peu marqué et s'inscrivant à une altitude jusqu'à 50 mètres.

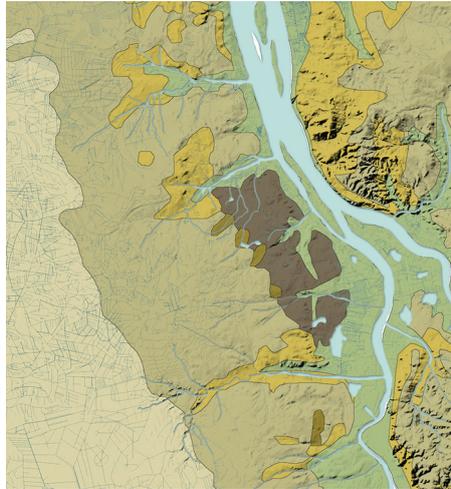
Les évolutions géomorphologiques ayant déterminé l'organisation et la structure de ce territoire, permettent de mettre en évidence ces spécificités. C'est la distance par rapport au réseau hydrographique qui conditionne la différenciation des sols : les sols sableux du plateau laissent place aux sols hydromorphes des marais.

D'ouest en est, les sols qui se succèdent génèrent des paysages alluvionnaires distincts : les vallées des cours d'eau permettent le développement des boisements (forêts galeries), le socle des marais du bord du fleuve.

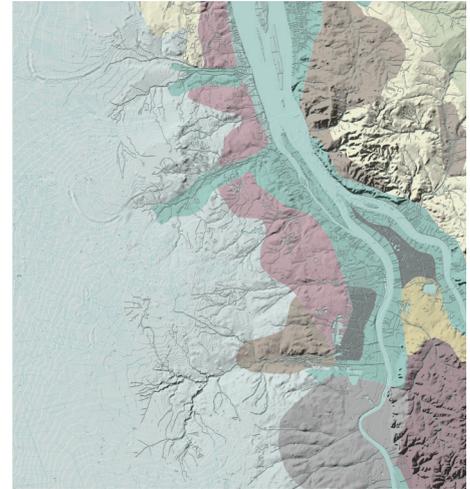
Hydromorphologie



Géologie



Pédologie



Qualités agricoles

Une mosaïque de cultures inscrites dans une trame bocagère plus ou moins dégradée. De la céréaliculture à la vigne, mais aussi des pépinières. Le drainage de l'eau est fait par des petits cours d'eau et des anciens canaux hérités de la domination hollandaise.

◀ Photo 1

Canal naturel_Macau.

Photo 2

Jalle de Magudas._ St.-Medard-en-Jalle.



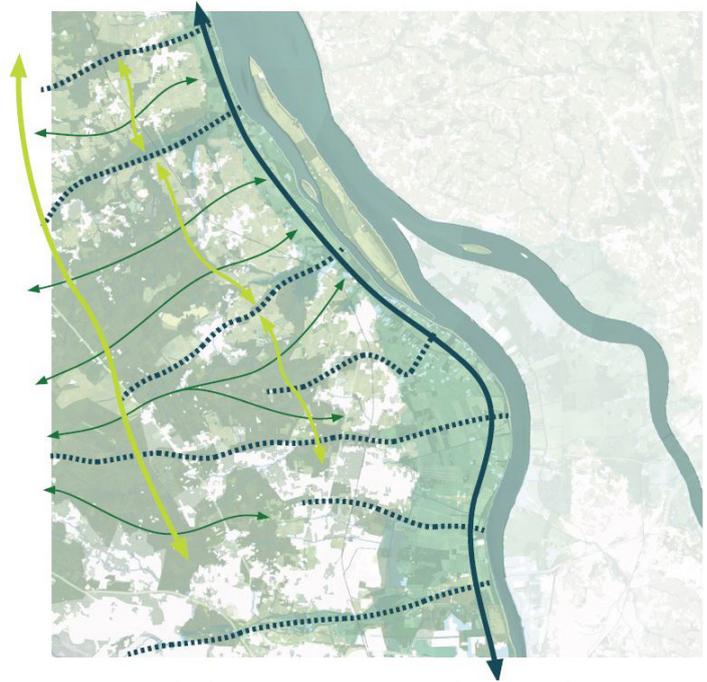


Qualités environnementales

Le fonctionnement écologique s'appuie sur le réseau hydrographique.

Le principe du fonctionnement écologique du territoire se compose de : grande continuité fluviale, continuités des cours d'eau, connexion interbassins versants, liaisons terrestres ville-nature et grande continuité nord-sud.

En grande partie inscrites en site Natura 2000, les zones humides fluviales sont les milieux les plus représentés sur le territoire de l'aire métropolitaine bordelaise. Les marais du Haut-Médoc (Beychevelle, Labarde et Arcins), de Bruges, Blanquefort et Parempuyre forment un chapelet plus ou moins continu d'espaces le long du lit majeur du grand fleuve. Ils abritent une grande richesse faunistique et floristique et constituent l'habitat prioritaire de nombreuses espèces emblématiques des écosystèmes girondins : le vison d'Europe, la loutre et la cistude d'Europe, l'angélisque des estuaires, le cuivré des marais, etc.



Principe de fonctionnement écologique du territoire _ Secteur Sud-Médoc

Qualités paysagères

Le paysage de la plaine alluviale, conquis par l'Homme sur l'eau, présente un caractère très géométrique, structuré par un réseau de jalles et fossés permettant la valorisation de ces espaces.

En rive gauche, les bourgs sont le plus souvent installés sur les terrasses en éperon dominant les marais. Ils s'égrènent ensuite en remontant les vallées des affluents des fleuves.

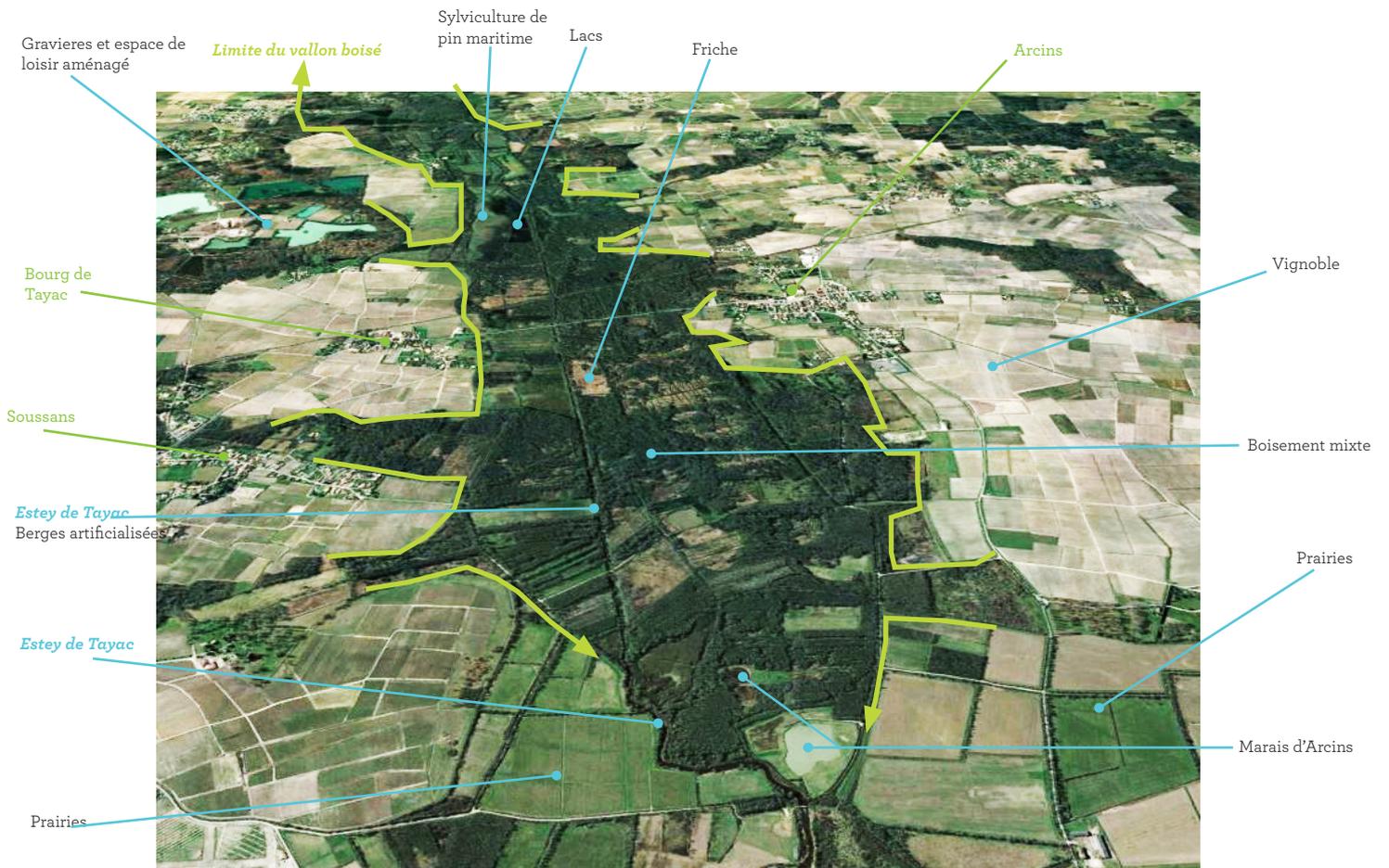
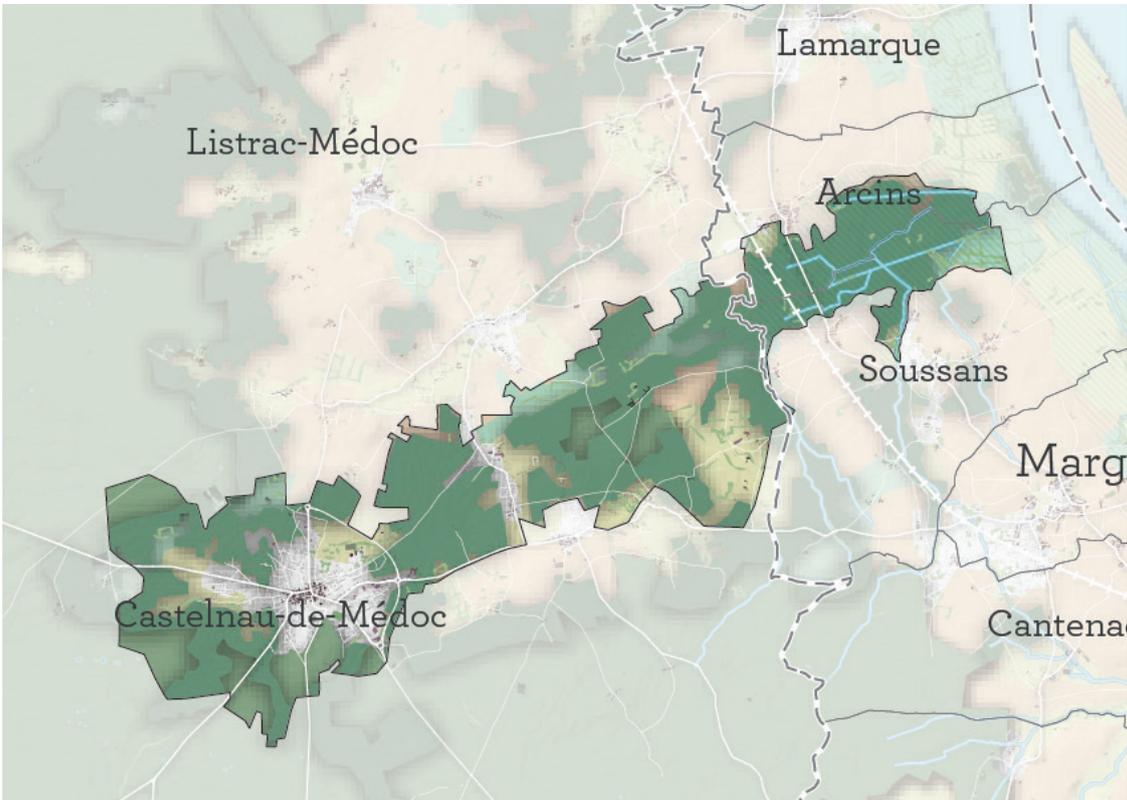


PANTONE
Lagunes



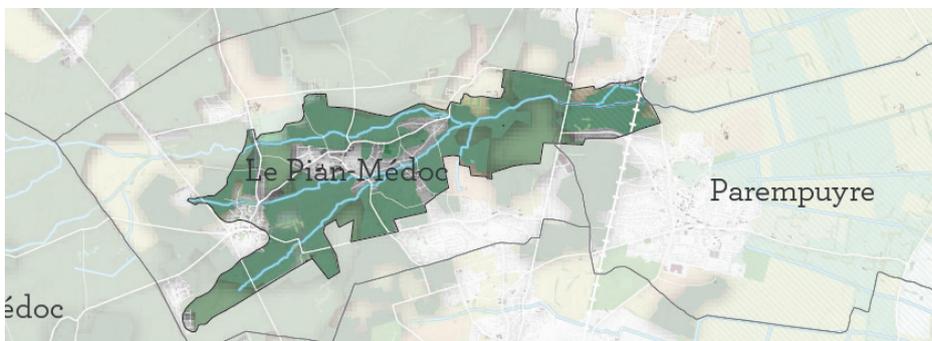
Les paysages humides du Médoc

● La forêt-galerie de la Jalle de Castelnau



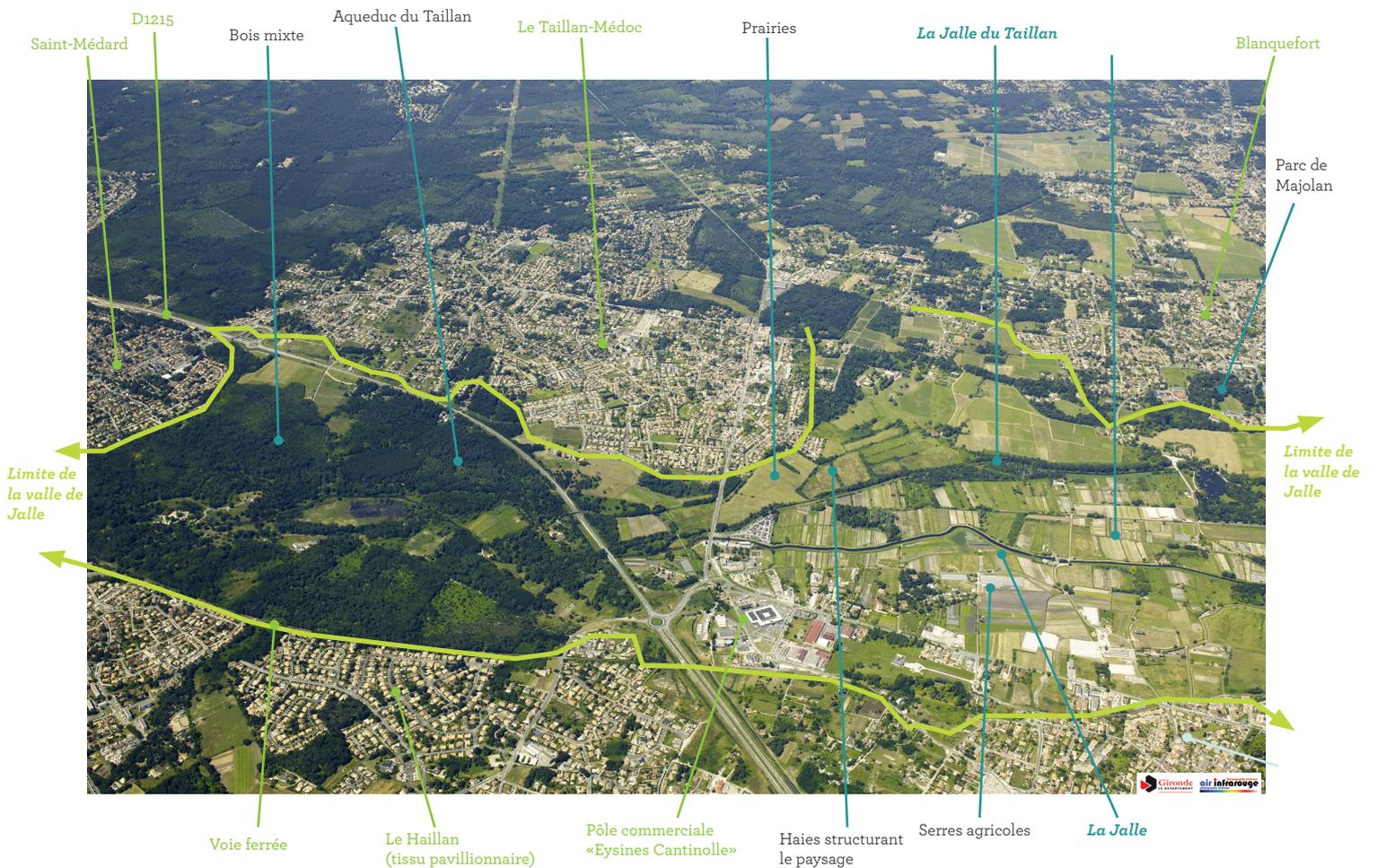
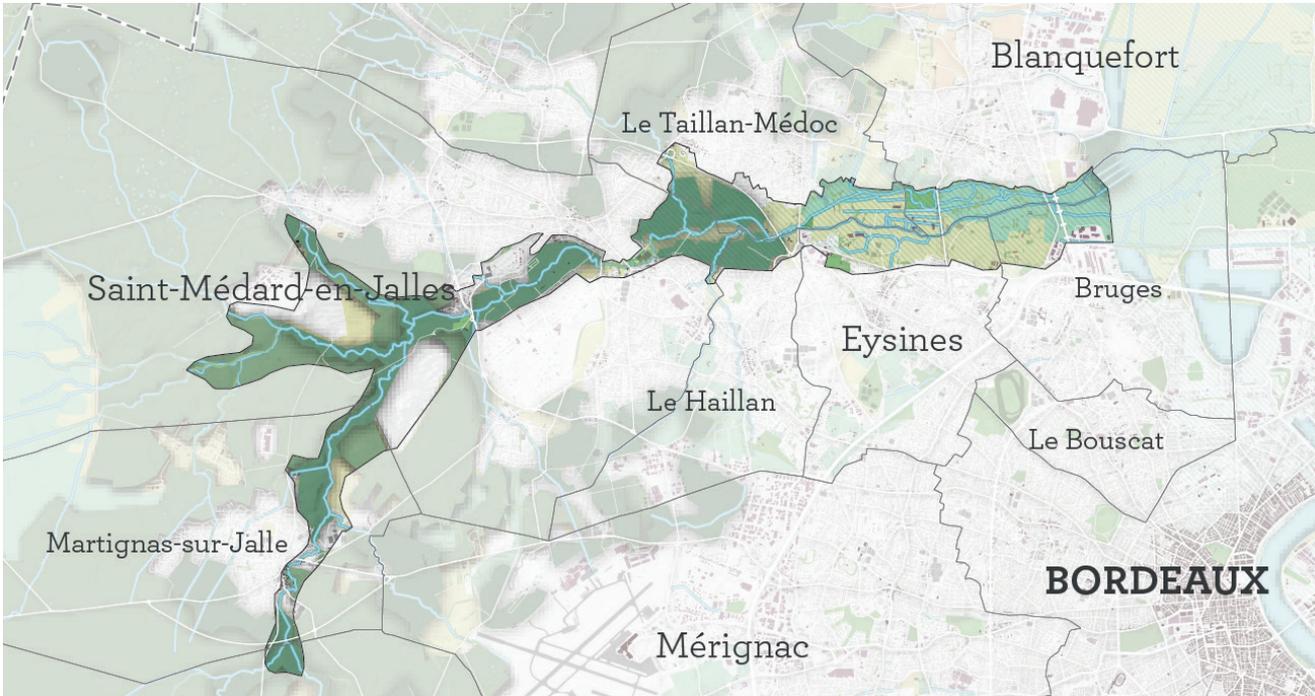
Les paysages humides du Médoc

Le système de la Jalle de Ludon-Médoc

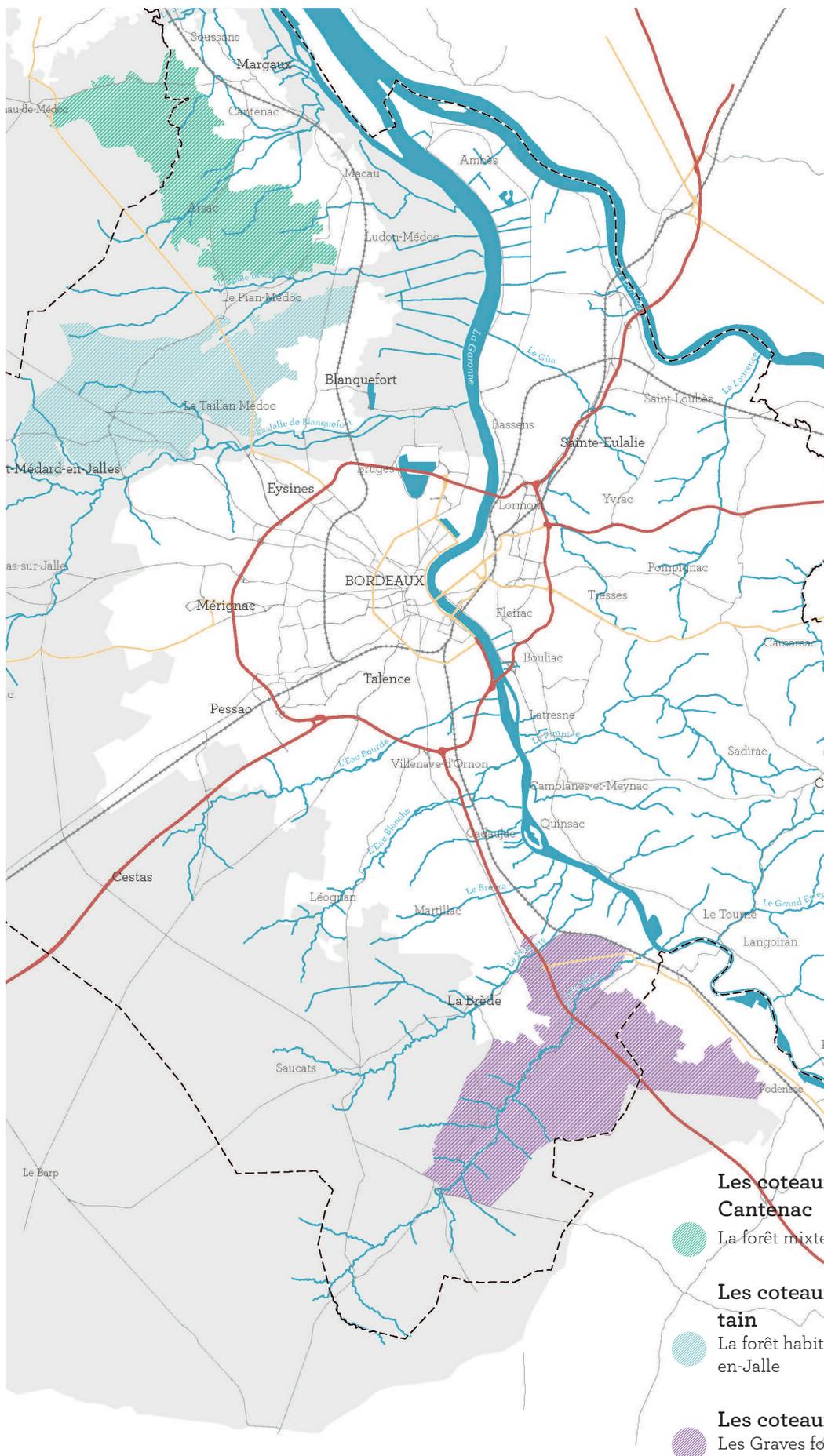


Les paysages humides du Médoc

 La Jalle de Blanquefort



Les forêts des coteaux



Communes

- Arsac
- Ayguemorte-les-Graves
- Beautiran
- Cabanat-et-Villagrains
- Cantenac
- Castelnau-de-Médoc*
- Castras-Gironde
- La Brède
- Le Pian-Médoc
- Le Taillan-Médoc
- Macau
- Parempuyre
- Podensac*
- Saint-Aubin-de-Médoc
- Saint-Médard-en-Jalle
- Saint-Morillon
- Saint-Selve
- Soussan

* commune hors SCoT

Cours d'eau

- l'Estey du Houguey
- la Garonne
- la Jalle de Canteret
- la Jalle de Castelnau
- la Jalle du Cartillon
- la Jalle d'Eysines
- la Jalle de Ludon
- la Jalle de Tiquetorte
- la Laurina
- la Maqueline
- le Breyra
- l'Eau Blanche
- l'Eau Bourde
- le Gat Mort
- la Garonne
- le Ruisseau de la Peguillère
- le Saucats

Les coteaux médocains de Soussan à Cantenac

La forêt mixte d'Arsac

Les coteaux du périurbain métropolitain

La forêt habitée du Pian-Médoc à Saint-Médard-en-Jalle

Les coteaux de Graves

Les Graves forestières

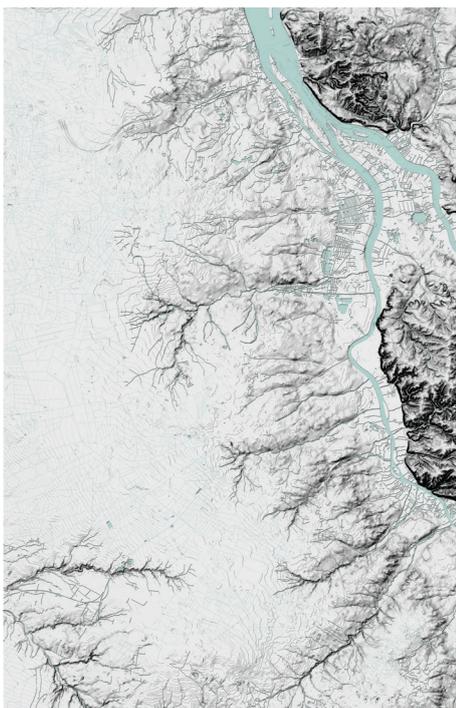
Qualités physiques

A l'exception des petites vallées des cours d'eau affluents de la Garonne, cette unité est caractérisée par un relief en pente douce, particulièrement peu marqué et s'inscrivant à une altitude jusqu'à 50 mètres.

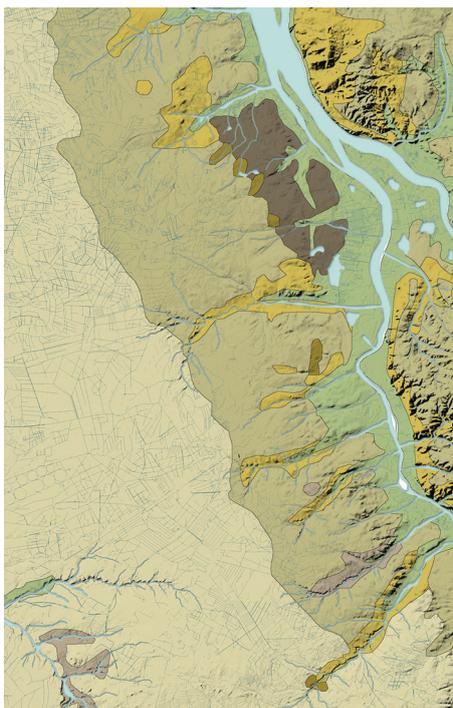
Les évolutions géomorphologiques ayant déterminé l'organisation et la structure de ce territoire permettent de mettre en évidence ces spécificités. C'est la distance par rapport au réseau hydrographique qui conditionne la différenciation des sols : les sols sableux du plateau laissent place aux sols hydromorphes des marais.

D'ouest en est, les sols qui se succèdent génèrent des paysages alluvionnaires distincts : les vallées des cours d'eau permettent le développement des boisements (forêts, galeries), le socle des marais du bord du fleuve.

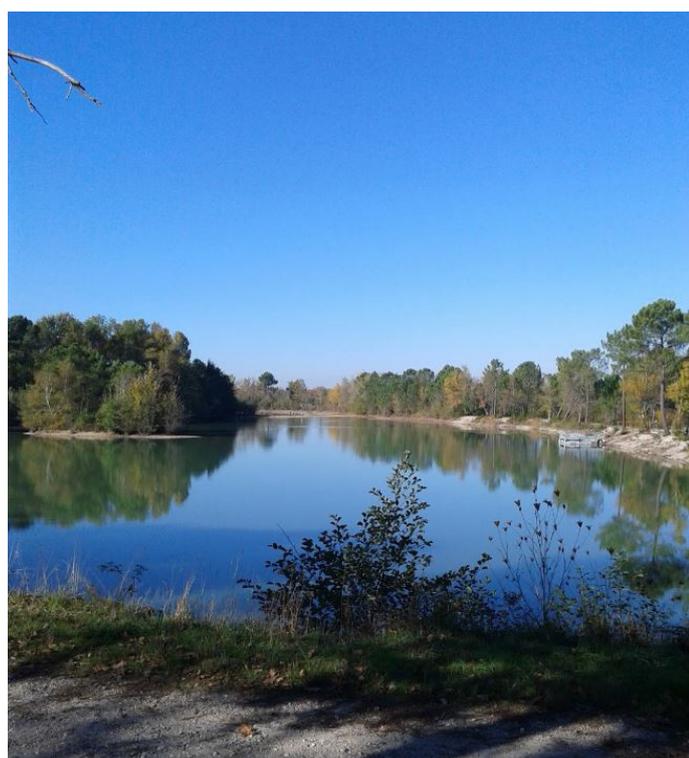
Hydromorphologie



Géologie



Pédologie



Qualités agricoles

Une mosaïque de cultures inscrites dans une trame bocagère plus ou moins dégradée. De la céréaliculture à la vigne, mais aussi des pépinières. Le drainage de l'eau est fait par des petits cours d'eau et des anciens canaux hérités de la domination hollandaise.

◀ Photo 1

Carrière_Avensan.

Qualités environnementales

Le fonctionnement écologique s'appuie sur le réseau hydrographique.

Le principe du fonctionnement écologique du territoire se compose de : grande continuité fluviale, continuités des cours d'eau, connexion interbassins versants, liaisons terrestres ville-nature et grande continuité nord-sud.

En grande partie inscrites en site Natura 2000, les zones humides fluviales sont les milieux les plus représentés sur le territoire de l'aire métropolitaine bordelaise. Les marais du Haut-Médoc (Beychevelle, Labarde et Arcins), de Bruges, Blanquefort et Parmpuyre forment un chapelet plus ou moins continu d'espaces le long du lit majeur du grand fleuve. Ils abritent une grande richesse faunistique et floristique et constituent l'habitat prioritaire de nombreuses espèces emblématiques des écosystèmes girondins : le vison d'Europe, la loutre et la cistude d'Europe, l'angélique des estuaires, le cuivré des marais, etc.

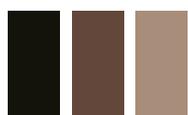
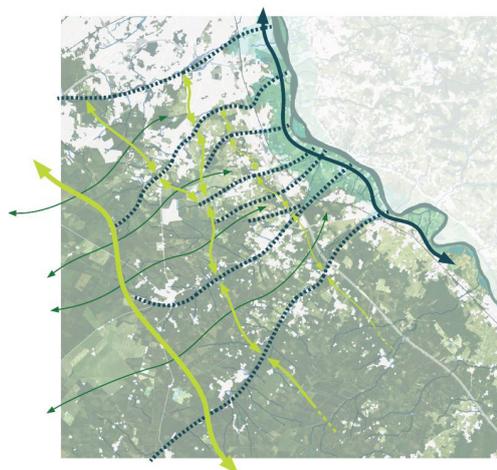
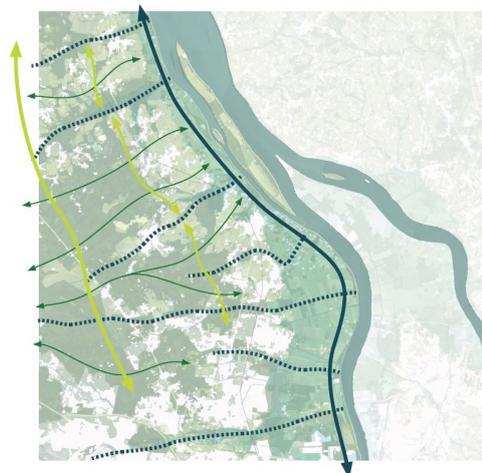
Principe de fonctionnement écologique du territoire _ Secteur Sud-Médoc et Graves

Qualités paysagères

Le paysage de la plaine alluviale, conquis par l'Homme sur l'eau, présente un caractère très géométrique, structuré par un réseau de jalles et fossés permettant la valorisation de ces espaces.

En rive gauche les bourgs sont le plus souvent installés sur les terrasses en éperon dominant les marais.

Ils s'égrènent ensuite en remontant les vallées des affluents des fleuves.



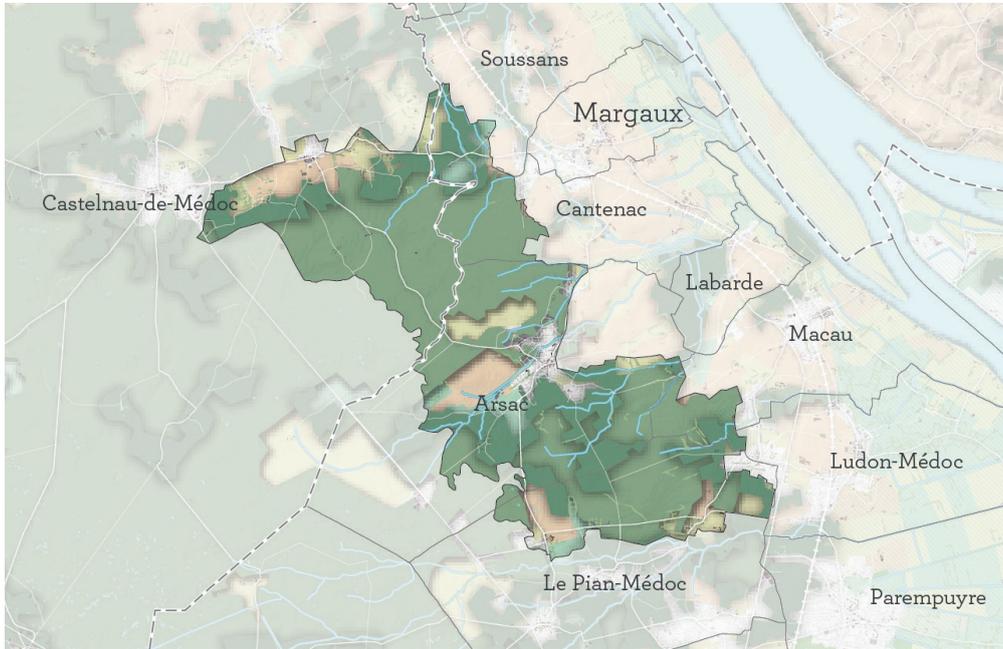
PANTONE
Canejan



Les coteaux médocains de Soussan à Cantenac



La forêt mixte d'Arsac

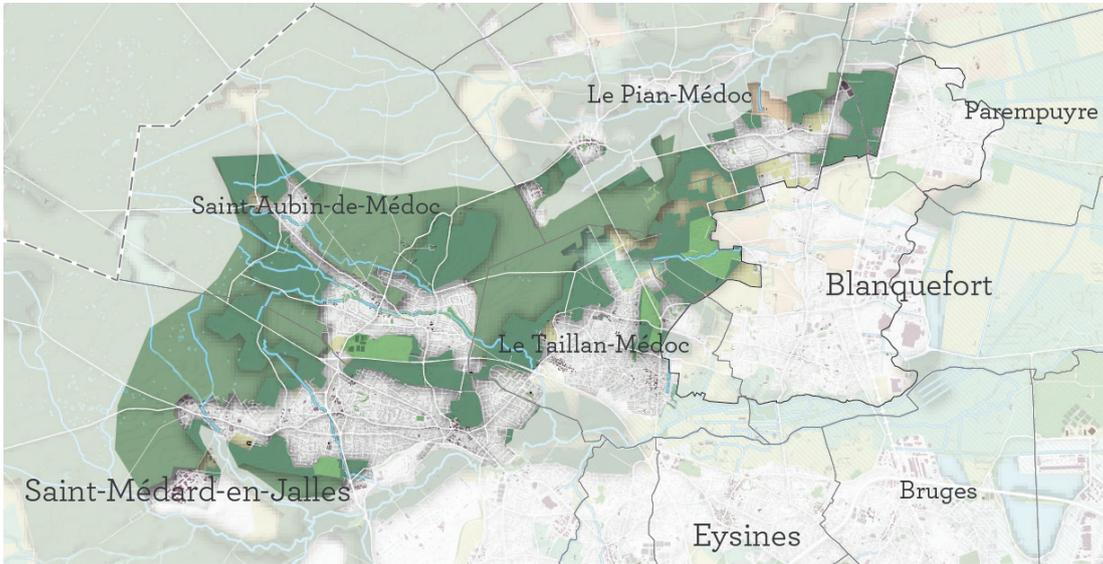




Les coteaux du périurbain métropolitain



La forêt habitée du Pian-Médoc à Saint-Médard-en-Jalle

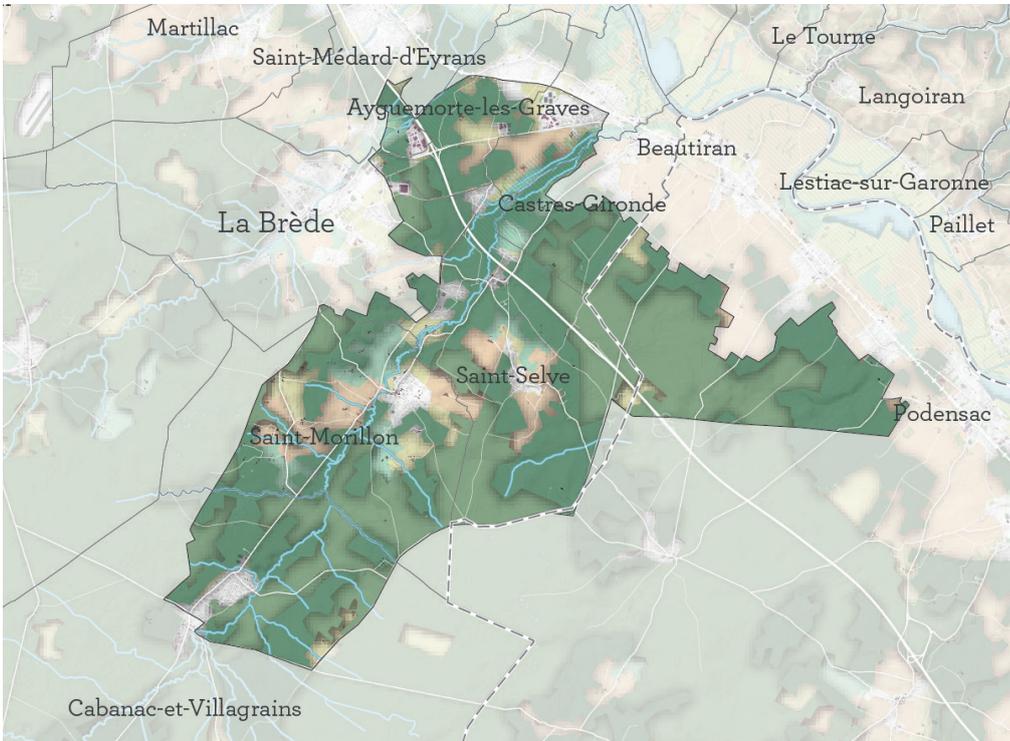




Les coteaux de Graves



Les Graves forestières



Clairières viticoles

Forêt du plateau landais

Clairière

Chateau viticole

Bourg de Jeansotte

Saint-Selve

A62

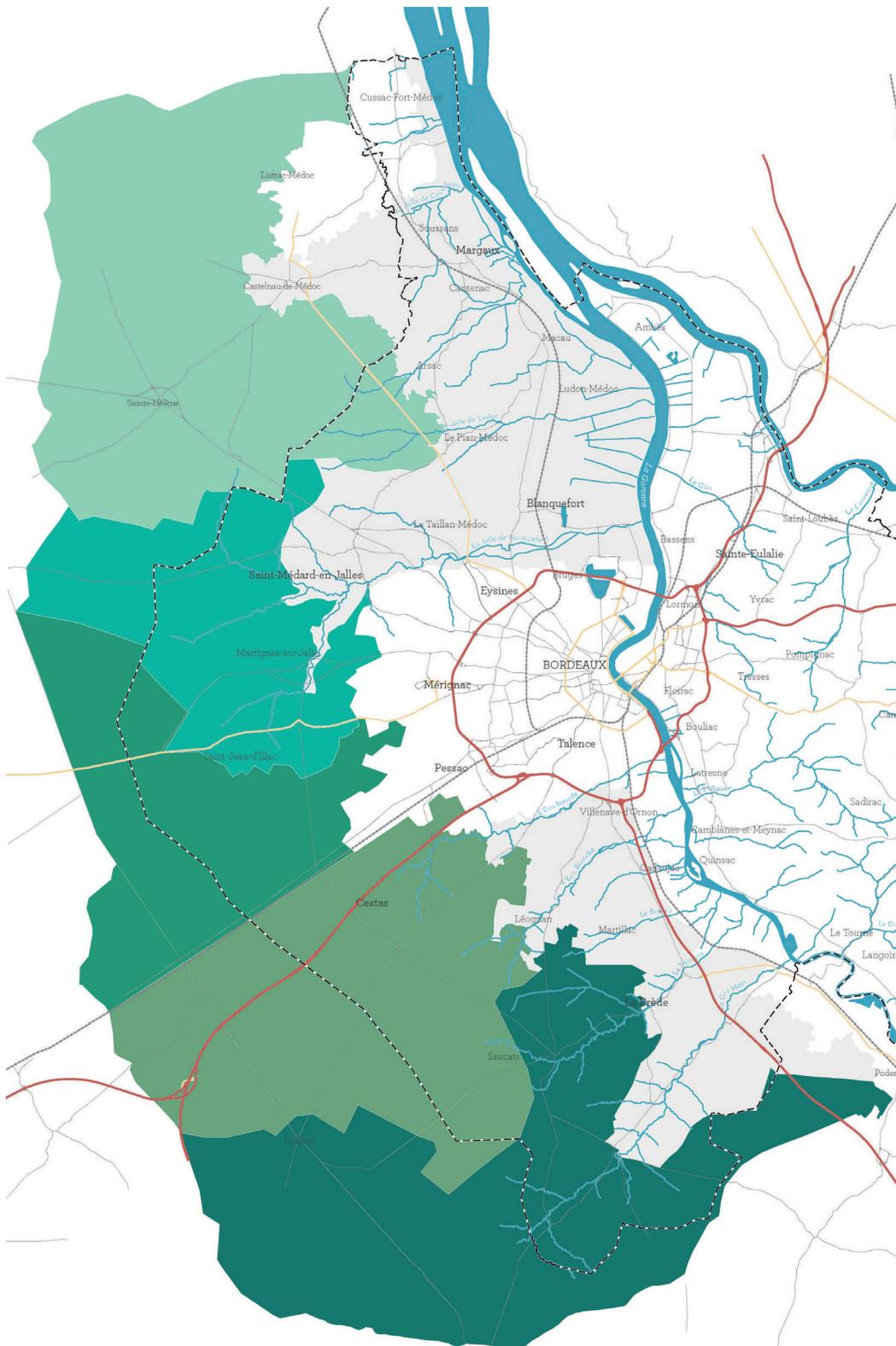
Prairie et haies

Vignoble

Forêt du plateau landais



Les forêts du plateau landais



Communes

- Arsac
- Cabanac-et-Villagrains
- Canejan
- Castelnau-de-Médoc*
- Cestas
- La Brède
- Léognan
- Le-Barp*
- Le-Pian-Médoc
- Listrac-Médoc*
- Martignas-sur-Jalle
- Mérignac
- Pessac
- Saucats
- Saint-Aubin-de-Médoc
- Saint-Jean-d'Ilac
- Saint-Médard-en-Jalle
- Saint-Morillon
- Sainte-Hélène*

* commune hors SCoT

Cours d'eau

- l'Estey du Houguey
- la Jalle de Canteret
- la Jalle de Castelnau
- la Jalle du Cartillon
- la Jalle d'Eysines
- la Jalle de Ludon
- la Jalle de Tiquetorte
- la Laurina
- la Maqueline
- le Breyra
- l'Eau Blanche
- l'Eau Bourde
- l'Eyre
- le Gat Mort
- la Garonne
- le Ruisseau de la Pe-guillère
- le Saucats

- La toret syvicole de Saint-Hélène
- La forêt de Arsac à Saint-Jean-d'Ilac
- La forêt de Cestas à Cabanac-et-Vil-lagrains

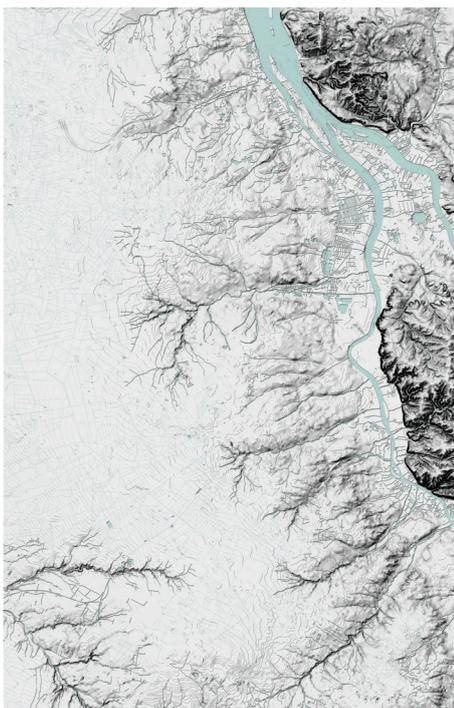
Qualités physiques

A l'exception des petites vallées des cours d'eau affluents de la Garonne, cette unité est caractérisée par un relief en pente douce, particulièrement peu marqué et s'inscrivant à une altitude jusqu'à 50 mètres.

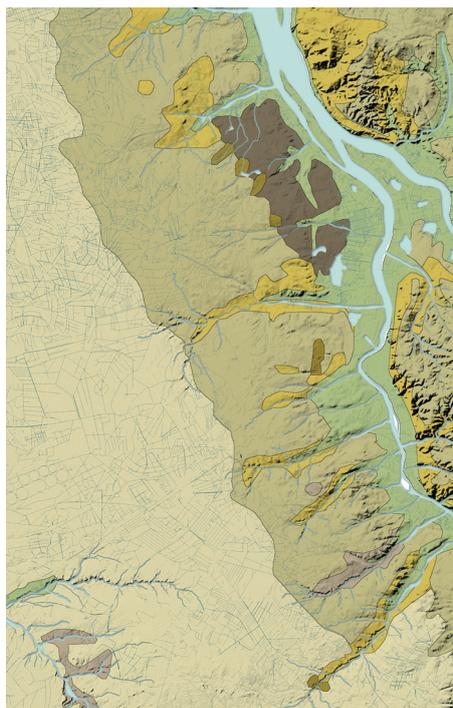
Les évolutions géomorphologiques ayant déterminé l'organisation et la structure de ce territoire, permettent de mettre en évidence ces spécificités. C'est la distance par rapport au réseau hydrographique qui conditionne la différenciation des sols : les sols sableux du plateau laissent place aux sols hydromorphes des marais.

D'ouest en est, les sols qui se succèdent génèrent des paysages alluvionnaires distincts : les vallées des cours d'eau permettent le développement des boisements (forêts, galeries), le socle des marais du bord du fleuve.

Hydromorphologie



Géologie



Pédologie



Qualités agricoles

Une mosaïque de cultures inscrites dans une trame bocagère plus ou moins dégradée. De la céréaliculture à la vigne, mais aussi des pépinières. Le drainage de l'eau est fait par des petits cours d'eau et des anciens canaux hérités de la domination hollandaise.

◀ Photo 1

Vignoble d'été_Arcins.

Photo 2

Grandes cultures_Saucats.





Qualités environnementales

Le fonctionnement écologique s'appuie sur le réseau hydrographique.

Le principe du fonctionnement écologique du territoire se compose de : grande continuité fluviale, continuités des cours d'eau, connexion interbassins versants, liaisons terrestres ville-nature et grande continuité nord-sud.

En grande partie inscrites en site Natura 2000, les zones humides fluviales sont les milieux les plus représentés sur le territoire de l'aire métropolitaine bordelaise. Les marais du Haut-Médoc (Beychevelle, Labarde et Arcins), de Bruges, Blanquefort et Parempuyre forment un chapelet plus ou moins continu d'espaces le long du lit majeur du grand fleuve. Ils abritent une grande richesse faunistique et floristique et constituent l'habitat prioritaire de nombreuses espèces emblématiques des écosystèmes girondins : le vison d'Europe, la loutre et la cistude d'Europe, l'angélique des estuaires, le cuivré des marais, etc.



Principe de fonctionnement écologique du territoire landais

Qualités paysagères

Le paysage de la plaine alluviale, conquis par l'Homme sur l'eau, présente un caractère très géométrique, structuré par un réseau de jalles et fossés permettant la valorisation de ces espaces.

En rive gauche, les bourgs sont le plus souvent installés sur les terrasses en éperon dominant les marais. Ils s'égrènent ensuite en remontant les vallées des affluents des fleuves.

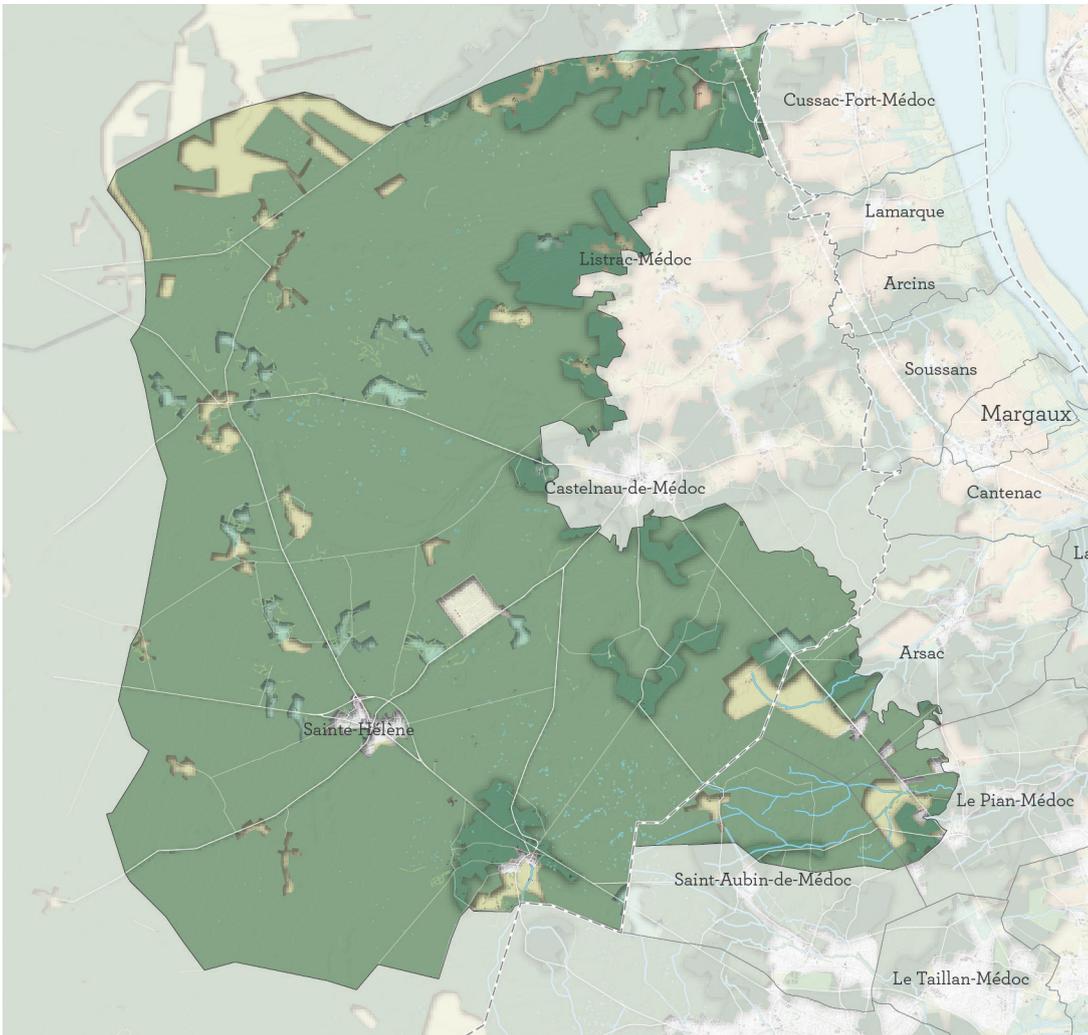


PANTONE
forêt





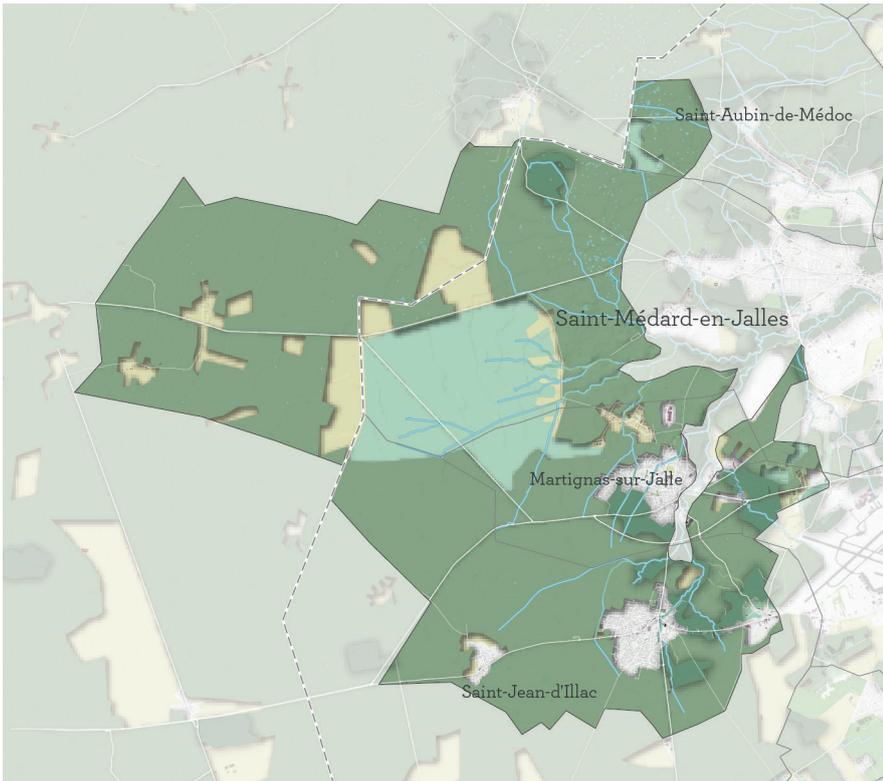
● La forêt sylvicole de Saint-Hélène





La forêt d'Arsac à Saint-Jean-d'Ilac

- La forêt humide sur la Jalle

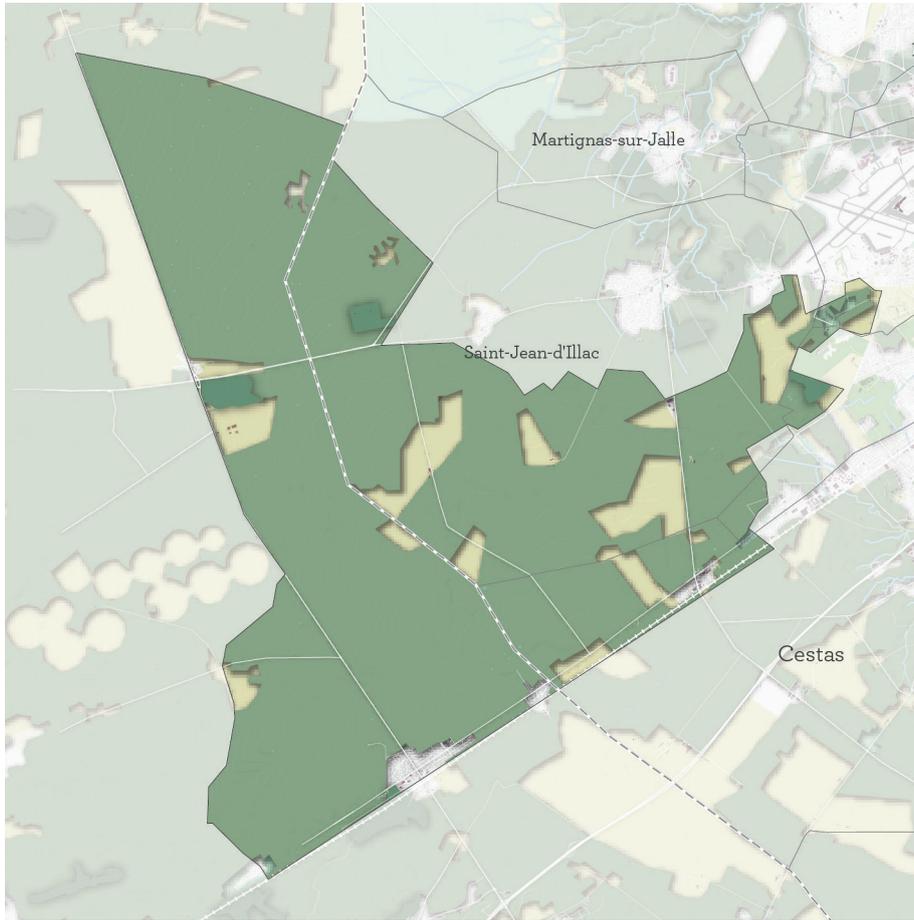




La forêt d'Arsac à Saint-Jean-d'Ilac



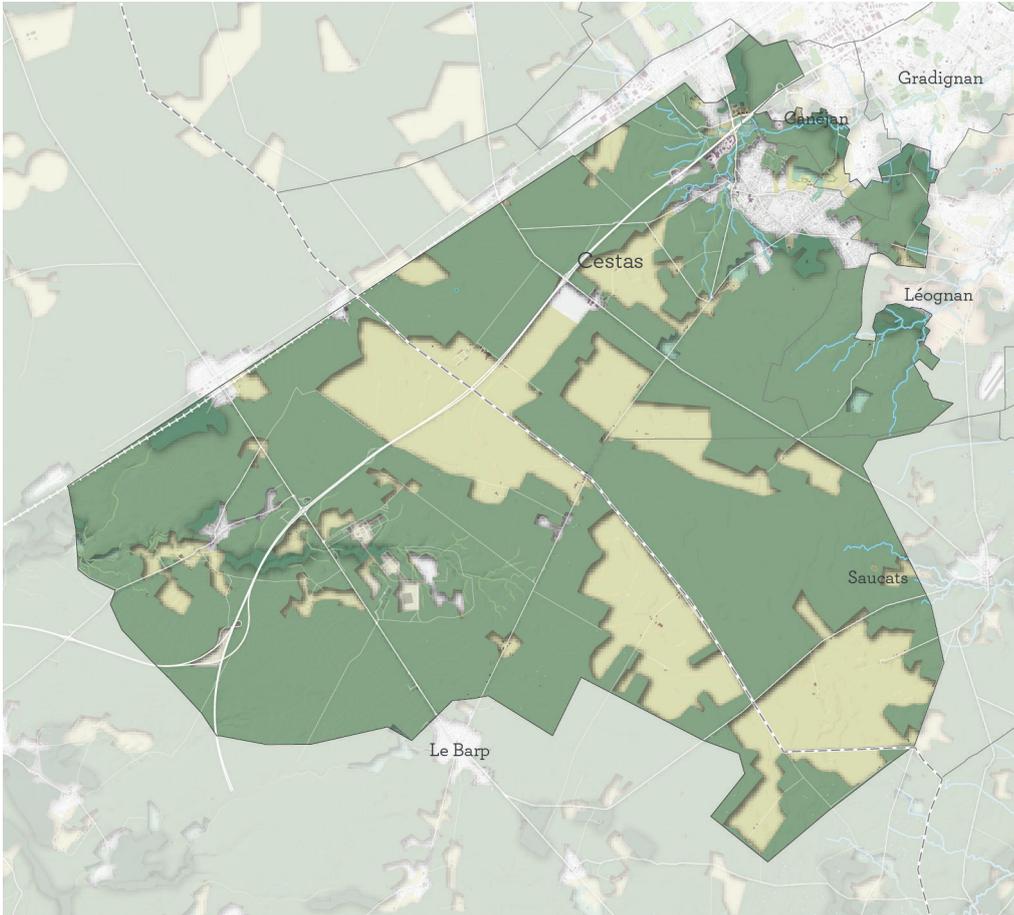
Les clairières agricoles de Saint-Jean-d'Ilac





La forêt de Cestas à Cabanac-et-Villagrains

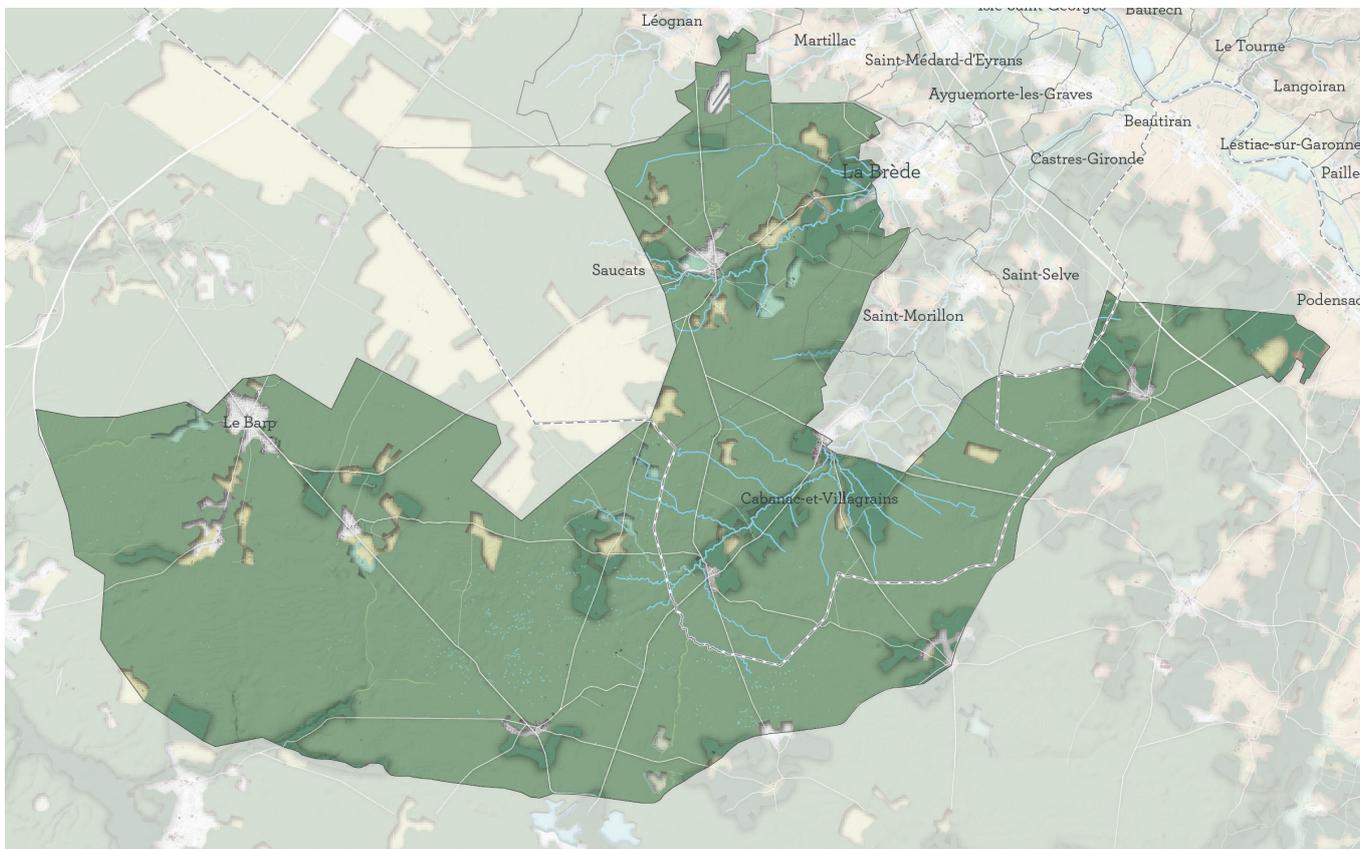
 Les grandes cultures de Cestas





La forêt de Cestas à Cabanac-et-Villagrains

● La forêt « changeante » de Cabanac





Sisdau
 Scot de l'aire
 métropolitaine
 de la Gironde

